



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

Liste des recherches récemment lancées

Janvier 2022 - Janvier 2023

La programmation scientifique s'élabore chaque année à partir de la consultation des membres du GIP, de ses partenaires associés et de son Conseil scientifique.

Chacun de ces acteurs, en fonction de ses préoccupations et besoins, peut émettre des propositions de sujets susceptibles d'être traités par les chercheurs et chercheuses. Ils peuvent également échanger sur l'ensemble des propositions soumises. Le GIP retravaille ensuite les différentes thématiques en les regroupant autour d'axes principaux pour les soumettre à son Assemblée générale, qui valide et priorise les thèmes pour la campagne annuelle d'appels à projets. Pour chaque appel à projets, un comité de sélection ad hoc, composé de professionnel·les de la justice et de chercheurs et chercheuses, est réuni afin d'évaluer et de sélectionner les projets présentés par des équipes de recherche (CNRS-universités).

LES APPELS À PROJETS

L'IERDJ reçoit chaque année plus d'une vingtaine de projets non thématiques et il en retient près de la moitié. Dans ce milieu devenu concurrentiel y compris pour les opérateurs, l'IERDJ peut se satisfaire de soutenir des projets pluridisciplinaires aussi novateurs qu'originaux s'inscrivant parfois dans le sillage de l'actualité législative ou médiatique. <https://urlz.fr/jcgw>

LES THÉMATIQUES

En 2022, le Conseil scientifique de l'IERDJ s'est prononcé en amont sur les thématiques proposées par les directions et a construit des propositions de sujets sur cette base. L'Assemblée générale du GIP a priorisé les sujets ainsi proposés.

L'IERDJ a lancé sa campagne d'appels à projets portant sur les thèmes retenus pour 2022 dans le cadre de sa programmation scientifique :

- Le(s) droit(s) des générations futures
- Identités professionnelles, pratiques et sens des métiers du droit et de la justice

Par ailleurs et dans la suite de l'appel à projets pluriannuel lancé les années précédentes sur le thème « Justice et écologie », deux angles ont été privilégiés en 2022 pour faire l'objet d'appels à projets de recherche :

- Justice, criminalité et environnement
- La transition écologique des acteurs publics

Le(s) droit(s) des générations futures

Cet appel à projets invitait à étudier dans une perspective interdisciplinaire et comparée, théorique et pratique, mais aussi prospective la notion de droit(s) des générations, les acteurs incarnant et parlant au nom des générations et les enjeux contemporains et à venir d'un (ou de) droit(s) des générations futures.

Dans le cadre de cet appel à projets, un seul projet a été déposé. Le comité d'évaluation ad hoc qui s'est réuni le 7 juin 2022 a décidé de ne pas le retenir.

Identités professionnelles, pratiques et sens des métiers du droit et de la justice

Cet appel à projets invitait à porter une réflexion transdisciplinaire sur les évolutions qui ont pu affecter les professions du droit et de la justice en examinant leur impact sur la définition de leurs identités professionnelles, leurs pratiques professionnelles et le sens de leur métier.

Dans le cadre de cet appel à projets, trois projets ont été déposés. Le comité d'évaluation ad hoc qui s'est réuni le 1er juin 2022 a décidé de soutenir deux projets.

L'identité professionnelle des avocats au défi de l'économie ? Une analyse pluridisciplinaire des valeurs de la profession

Sous la direction de : Sophie HARNAY

Université Paris Nanterre, EconomiX (UMR7235)

Les changements massifs et nombreux à l'œuvre dans le monde du droit et de la justice depuis plusieurs décennies sont vraisemblablement à l'origine d'une transformation des pratiques, des représentations et des valeurs « classiques » des professionnels du droit. Si l'ensemble des professions du droit et de la justice est aujourd'hui affecté par ces évolutions, la profession d'avocat constitue un exemple particulièrement emblématique de profession dont l'identité professionnelle est mise en question par les mutations contemporaines, tant d'ordre institutionnel qu'économique et social. Cette situation justifie notre choix d'étudier l'identité professionnelle des avocats et les façons dont elle se compose et recompose, au niveau collectif et des individus, sous l'effet d'évolutions internes et externes à la profession

Les assesseurs en Polynésie française. Identité, représentations et pratiques professionnelles d'une figure de la justice foncière

Sous la direction de : Jean-Paul PASTOREL, Youssef GUENZOU, Sandrine SANA-CHAILLÉ de NÉRÉ, Loriane

DOS SANTOS, Loïs BASTIDE, Maison des sciences de l'homme du Pacifique (MSH-P)

Si la question foncière constitue un problème juridique et social relativement ancien en Polynésie, les litiges liés à la propriété de la terre traversent aujourd'hui l'ensemble des milieux sociaux et concerne une pluralité d'acteurs de l'action publique sur ce territoire ultramarin. En 2004, la révision du statut de rattachement de la Polynésie française à la France et l'octroi d'une plus grande autonomie gouvernementale se sont accompagnés au plan juridique de l'institution d'un nouveau Tribunal foncier spécifiquement chargé de résoudre les problèmes liés au partage des terres et à la sortie d'indivision. Entre la magistrature professionnelle et les justiciables, une figure-clé de la justice foncière, recrutée localement, intervient en rôle d'intermédiaire et d'expert : l'assesseur. Par une approche sociologique

qualitative au plus près des acteurs, l'enquête vise à comprendre cette figure dans le contexte de la Polynésie française contemporaine pour envisager dans quelle mesure elle participe de la construction d'une justice de proximité prenant en compte les spécificités locales.

Justice, criminalité et environnement

Cet appel à projets invitait à analyser les auteurs d'infractions environnementales et leurs motivations, la nature des actes incriminés, et les politiques pénales et les pratiques des institutions en matière dans la gestion de cette criminalité et délinquance environnementale.

Dans le cadre de cet appel à projets, deux projets de recherche ont été déposés. Le comité d'évaluation ad hoc qui s'est réuni le 14 juin 2022 n'en a retenu aucun.

La transition écologique des acteurs publics

Cet appel à projets invitait à prendre la mesure pratique et effective de l'engagement des acteurs publics en faveur d'une transition énergétique et écologique afin d'en questionner les multiples enjeux et de proposer des clefs d'analyse des éventuels blocages structurels mais aussi culturels, des formes de négociation et de compromis ou d'opposition et de résistance, ainsi que des mobilisations politiques et des luttes sociales autour de cette problématique.

Dans le cadre de cet appel à projets, aucun projet de recherche n'a été déposé.

LES PROJETS RETENUS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

À côté de sa programmation scientifique annuelle, l'Institut élargit la palette thématique des recherches qu'il soutient grâce à sa procédure de candidatures spontanées de projets dits « non thématiques ».

En 2022, le Conseil scientifique a évalué 20 projets de recherche, 12 demandes de financement de colloques et une demande d'aide à la publication.

Il a retenu dix projets de recherche, neuf colloques et une aide à la publication.

QUESTIONS TRANSVERSALES

ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE

Mise en œuvre du droit de l'urbanisme à l'ère du Zéro artificialisation nette : rupture ou continuité de l'action publique

Sous la direction de : Fanny GUILLET, Pierre CHASSÉ

Muséum national d'histoire naturelle, Centre d'écologie et des sciences de la conservation (UMR 7204)

Depuis plus d'une dizaine d'années, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) et la lutte contre l'artificialisation des sols sont devenus un enjeu majeur des politiques publiques. Cet enjeu est en effet régulièrement abordé dans les lois relatives à l'urbanisme qui se succèdent depuis plus de vingt ans (SRU, Grenelle II, ALUR, ELAN). Plus récemment, et face à un rythme d'artificialisation qui peine à décroître, la loi « Climat et Résilience » d'août 2021 est venue renforcer les objectifs en la matière, en y consacrant un chapitre et en déterminant une trajectoire à atteindre, celle du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), d'ici à 2050. Pour atteindre cet objectif, le législateur a choisi d'organiser sa mise en œuvre de façon inédite et selon un calendrier précis.

En ce qui concerne la première décennie d'application (2021-2031), chaque région devra diviser par deux le rythme d'artificialisation par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Or pour appliquer cette norme, le législateur a confié la possibilité aux Conseils régionaux d'appliquer cet objectif de manière différenciée et territorialisée à travers la modification de leurs Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Ce partage des responsabilités dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une norme confirme une tendance visant à donner aux régions une place croissante dans la conduite des politiques publiques, notamment environnementales. Ce sont les conséquences d'une telle évolution qui sera interrogée dans ce projet de recherche. Elle contribue en effet à reconfigurer les rôles et les interactions entre l'État, les régions et les collectivités infrarégionales, ce qui n'est pas sans conséquence sur le cours de l'action publique. Or l'analyse de la mise en œuvre de la trajectoire ZAN proposée à travers ce projet de recherche offre une opportunité intéressante pour en mesurer les effets.

Le projet est structuré en deux axes mobilisant respectivement des approches de sociologie de l'action publique et d'analyse de la jurisprudence. Le premier axe aura vocation à comprendre les effets de cette « montée en puissance » des régions sur l'acceptabilité de la norme par les collectivités infrarégionales et sur la capacité des services de l'État à accompagner et faire respecter les objectifs de réduction de la consommation des espaces NAF. Le second axe vise pour sa part à suivre la jurisprudence dans le domaine, analyser son rôle dans la mise en œuvre de cette politique publique et évaluer la pertinence de la construction d'un observatoire du contentieux sur la problématique de l'artificialisation des sols.

CONTENTIEUX SPÉCIFIQUES

Le traitement du contentieux de la propriété intellectuelle par les juges du fond

Sous la direction de : Stéphanie CARRE, Camille VALLAUD

Université de Strasbourg, Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (UR 4375)

Le contentieux de la propriété intellectuelle fait l'objet d'un traitement particulier. En réservant à certaines juridictions le soin de connaître des actions civiles en ce domaine, le législateur a recherché la spécialisation des juges. Mais, dans le même temps, il n'a pas imposé la création de véritables pôles de compétence, de sorte que chaque tribunal s'organise comme il l'entend. Or, cette organisation peut avoir un impact sur le traitement du contentieux. Il en va de même des pratiques adoptées s'agissant de la mise en œuvre des règles de procédure civile qui connaissent d'importants bouleversements.

Dès lors, la recherche menée, en se fondant en particulier sur une étude de terrain, s'intéresse à la spécialisation des magistrats en propriété intellectuelle mais également à l'organisation et au fonctionnement des juridictions spécialisées. L'objectif est de prendre la mesure de la spécialisation

effective des magistrats et de la diversité des pratiques qui influent sur le traitement du contentieux de la propriété intellectuelle au fond pour parvenir à formuler des propositions permettant de l'améliorer.

LE DROIT ET LA JUSTICE EN TEMPS DE CRISE

Expériences pandémiques du droit et de la justice : famille, travail et espace public en urgence sanitaire (Expandroit)

Sous la direction de : Jérôme PÉLISSE, Émilie BILAND-CURINIER,

Sciences Po Paris, Centre de sociologie des organisations (CSO UMR 7116)

Ce projet propose d'analyser comment la vie quotidienne durant la crise sanitaire nourrit des expériences et des mobilisations qui impliquent la légalité ordinaire, le droit, voire l'institution judiciaire. Prenant la suite d'une première recherche soutenue par l'ANR Flash Résilience d'une durée d'un an, centrée sur le travail des intermédiaires du droit durant la crise sanitaire, le projet EXPANDROIT se concentre sur les représentations et les pratiques du droit des « personnes ordinaires ». Il s'agit d'étudier en prenant en compte la longue durée de la crise, au-delà du premier confinement du printemps 2020, les expériences du droit des citoyen·nes (ni professionnel·les du droit, ni personnels de santé, ni responsables politico-administratifs) dans trois principales sphères de la vie quotidienne que sont les relations familiales, l'activité professionnelle et l'espace public.

Ce projet s'appuie sur la réalisation de 90 entretiens individuels approfondis (et parfois réitérés) : les enquêté·es seront retenu·es pour avoir contacté un intermédiaire du droit relevant d'une des trois sphères, mais seront également interrogé·es sur les deux autres sphères, de manière à analyser les interdépendances qui les lient. Contrastant les contextes professionnels (personnes ayant ou pas continué à travailler sur site), genre, âge et origine parmi les enquêté·es, vivant en Ile de France et en Bretagne (deux régions inégalement touchés par les risques liés à la Covid 19), le projet s'appuie aussi sur l'analyse des sources écrites (dossiers judiciaires, échanges écrits entre personnes concernées et intermédiaires, publications militantes etc.) et des activités des intermédiaires du droit précédemment enquêtés pour éclairer les expériences juridiques quotidiennes et les modalités de mobilisation du droit, et éventuellement de la justice, qui font la vie ordinaire du droit et le droit en actes en temps de pandémie.

HISTOIRE

À dire et traits d'experts. Analyse du langage des procès-verbaux d'expertise du bâtiment du XVIIIe siècle : mots, discours et figures

Sous la direction de : Robert CARVAIS,

CNRS Délégation régionale Île-de-France, Centre de théorie et d'analyse du droit (UMR 7074)

Les archives des Greffiers des bâtiments constituent une source sans équivalent pour documenter le discours des experts dans le domaine du bâtiment sous l'Ancien Régime. Cette recherche se propose de s'intéresser à la matière même du texte des procès-verbaux d'experts en profitant de l'opportunité de disposer d'un corpus numérisé et finement indexé au terme d'une recherche financée par l'ANR pour analyser le discours de l'expertise à travers une investigation qui se déploie selon trois grands axes : le vocabulaire des locuteurs (experts principalement, mais aussi parties, voisins, etc.), les discours des experts et le recours au dessin.

À partir d'une collection homogène d'affaires, le projet propose de croiser une lecture rapprochée et une fine analyse du discours d'un corpus primaire de 100 procès-verbaux avec la mobilisation de lecture distante de type textométrique et logométrique et de tirer parti des progrès considérables réalisés dans le domaine de la reconnaissance des écritures manuscrites pour étendre le corpus d'analyse à un plus grand nombre d'affaires.

« Mettre par écrit les coutumes ». Constitution d'une Base internationale de données sur les droits coutumiers (BIDDC)

Sous la direction de : Sylvain SOLEIL, Nicolas CORNU-THÉNARD

Université de Rennes, IODE (UMR CNRS 6262) Axe Théorie et histoire des systèmes juridiques

Les anthropologues et historiens du droit s'accordent sur le fait que toutes les civilisations du monde ont, hier ou aujourd'hui, adopté un système juridique traditionnel que l'on a rangé dans la catégorie des « coutumes ». Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'ensembles coutumiers qui se sont ainsi développés sur terre et qui, pour certains continuent à s'appliquer, en marge du système juridique moderne (Asie, Océanie, Afrique, Amérique).

Par nature orales et évolutives, ces ensembles coutumiers ont été, pour une part et pour des raisons diverses, mises par écrit. Cela permet d'en connaître le contenu, de les étudier, de les comparer ; mais cela a aussi profondément modifié le concept même de coutumes : rédigées, elles sont désormais fixées et officialisées par des signes écrits.

Le projet BIDDC a pour ambition de construire une base internationale de données, en libre accès, sur les ensembles coutumiers officiels publiés, à ce jour, dans leur langue(s) officielles de promulgation, accompagnés, en langues française, anglaise et espagnole ; d'explorer les phénomènes lors de la rédaction des coutumes.

ORGANISATION DE LA JUSTICE

Barémisation, outils d'aide à la décision

Les outils d'aide à la décision facilitent-ils le règlement amiable des litiges ? Recherche empirique en matière de réparation du dommage corporel

Sous la direction de : Vincent RIVOLLIER

Université de Lyon, Centre Max Weber (UMR 5283)

Le règlement amiable plutôt que juridictionnel de l'indemnisation du dommage corporel constitue un objectif des autorités publiques. Considérant qu'ils favorisent le règlement amiable, ces autorités projettent l'élaboration centralisée, par voie réglementaire, d'outils d'aide à la décision, venant se substituer à des outils élaborés de manière éclatée par les acteurs eux-mêmes.

Parallèlement, la possibilité d'analyses algorithmiques de grands corpus de décisions qui permettraient de refléter les pratiques habituelles des juges est envisagée, considérant que de tels « barèmes constatés » pourraient utilement remplacer les barèmes existants et participer à l'objectif général

de déjudiciarisation. La recherche envisagée vise à mettre à l'épreuve le postulat d'un lien entre existence de barèmes, ou d'autres outils d'aide à la décision, et recours à la voie transactionnelle. Dans quelle mesure l'hypothèse régulièrement avancée par les autorités publiques selon laquelle la mise à disposition d'outils d'aide à la décision favoriserait la résolution à l'amiable est-elle empiriquement vérifiée ?

IDENTITÉS PROFESSIONNELLES

L'identité professionnelle des avocats au défi de l'économie ? Une analyse pluridisciplinaire des valeurs de la profession

Sous la direction de : Sophie HARNAY

Université Paris Nanterre, EconomiX (UMR7235)

Les changements massifs et nombreux à l'œuvre dans le monde du droit et de la justice depuis plusieurs décennies sont vraisemblablement à l'origine d'une transformation des pratiques, des représentations et des valeurs « classiques » des professionnels du droit. Si l'ensemble des professions du droit et de la justice est aujourd'hui affecté par ces évolutions, la profession d'avocat constitue un exemple particulièrement emblématique de profession dont l'identité professionnelle est mise en question par les mutations contemporaines, tant d'ordre institutionnel qu'économique et social. Cette situation justifie notre choix d'étudier l'identité professionnelle des avocats et les façons dont elle se compose et recompose, au niveau collectif et des individus, sous l'effet d'évolutions internes et externes à la profession.

Les nouvelles frontières du droit rural. Transformations juridiques et reconfigurations professionnelles

Sous la direction de : Sebastian BILLOWS, François PURSEIGLE

Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Université Paris Dauphine PSL, Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO UMR 7170-1427)

Au cours des dernières décennies, le droit rural a connu une profonde mutation due à des transformations internes à ce droit mais aussi à la montée en puissance du droit de l'environnement, du droit de la concurrence et du droit de l'urbanisme. Il s'agit dès lors d'identifier les nouvelles frontières du droit rural pour comprendre comment s'actualise son rôle dans l'appui des transformations contemporaines de l'agriculture.

La recherche aborde ce changement juridique à l'aune des reconfigurations professionnelles qui les accompagnent et met à l'étude deux groupes professionnels : celui des spécialistes du droit rural aujourd'hui en plein renouvellement et la profession agricole de plus en plus fragmentée en fonction des ressources et des aspirations des exploitants. Elle vise ainsi à examiner les trajectoires des professionnels du droit qui interviennent dans ce domaine, décrire comment une clientèle de plus en plus diversifiée mobilise leur expertise et retracer les litiges judiciaires qui, en changeant la jurisprudence, ont le potentiel de transformer encore davantage la profession agricole.

DROIT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Droit du travail, droit social

Le contrôle de la recherche d'emploi. Comment se fabriquent au quotidien les droits des chômeurs ?

Sous la direction de : Laure CAMAJI, Claire VIVÈS

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET)

Par une approche pluridisciplinaire en sociologie, droit et science politique, la recherche vise à étudier la production ordinaire du droit des demandeurs d'emploi en observant l'ensemble des acteurs qui « fabriquent » la norme en matière de contrôle des chômeurs. Si la loi dispose qu'un demandeur d'emploi doit « effectuer des actes positifs et répétés de recherche d'emploi », cette obligation n'en demeure pas moins sujette à d'importantes marges d'interprétation lors de sa mise en œuvre.

Or la quasi-totalité de ces pratiques d'interprétation du droit se trouvent confinées dans une seule et même organisation, Pôle emploi, qui a seule la charge d'éprouver le caractère actif des démarches de recherche des demandeurs d'emploi. La recherche se propose donc d'ouvrir cette boîte noire en analysant la pluralité des normes qui encadrent le contrôle de la recherche d'emploi, de mettre au jour l'organisation et les pratiques de contrôle au sein de Pôle emploi et les modalités d'instruction des recours formés contre les sanctions prononcées.

DROIT PUBLIC

Redevenir Français·es ? Représentations et usages de la réintégration dans la nationalité française parmi les ressortissant·es des États issus de la décolonisation

Sous la direction de : Emmanuel BLANCHARD

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP UMR 8183)

Comparativement à d'autres modalités d'accès à la nationalité française, la procédure de réintégration n'a encore jamais fait l'objet d'une recherche de sciences sociales approfondie. Cette procédure ancienne est pourtant entrée dans un nouvel âge à l'ère des décolonisations, permettant aux ressortissant·es des pays et territoires sur lesquels la France exerçait sa souveraineté, né·es avant l'indépendance, de recouvrer la qualité de Français·e. À partir d'entretiens menés principalement avec des réintégré·es, cette recherche entend éclairer la diversité des représentations et des usages de la réintégration dans la nationalité française. S'inscrivant dans une approche de sociologie du droit inspirée par les études sur la « conscience du droit », elle vise à explorer la complexité des articulations entre identités de papier et sentiments d'appartenance.

DROIT PÉNAL ET PÉNITENTIAIRE

Prisons, conditions de détention, détenus

Enquête ExPRESS - Expériences de la Prison et Réinsertion Sociale à la Sortie

Sous la direction de : Aline DESESQUELLES

Institut national d'études démographiques (INED)

L'enquête ExPRESS – Expériences de la prison et réinsertion sociale à la sortie – est une enquête quantitative multithématique, réalisée en face à face, sur 500 personnes détenues âgées de 18 à 29 ans à quelques jours de leur sortie d'une des trois plus grandes maisons d'arrêt de l'Île-de-France. Elle permettra de caractériser leur situation (sociale, administrative, économique, sanitaire, juridique...) et de décrire les conditions dans lesquelles se déroulera leur sortie. Elle leur donnera également l'opportunité de s'exprimer sur leur expérience de la détention. Trois objectifs principaux peuvent être distingués :

- Enrichir la connaissance statistique de la population carcérale en se focalisant sur les sortants de prisons : les divers domaines abordés dans le questionnaire de l'enquête visent à caractériser aussi finement que possible cette population. Ces données permettront notamment d'évaluer les « ressources » dont les personnes détenues disposent à leur sortie pour se réinsérer.
- Caractériser les différentes expériences de l'incarcération et leur impact sur les individus : qu'est ce qui s'améliore et qu'est ce qui se dégrade durant l'incarcération ? Est-elle à l'origine de ruptures ? Ouvre-t-elle des opportunités ? La diversité des domaines abordés dans l'enquête permettra d'aborder la question de l'effet de la prison sous différents angles.
- Recueillir des éléments prospectifs sur ce qui attend la personne à sa sortie : un module du questionnaire est consacré à la manière dont la personne s'est préparée à trouver un emploi, un logement, a fait des démarches pour retrouver ses droits à la sortie...



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice